

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-948/SG/FIN autorisant la S.A. Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (Océan Indien), à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, quartier de la Plaine (titre fontier n° 922).

n° 69-948/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
19 juin 1969

Numéro JO
n° 14 du 10/07/1969

Date du numéro
10 juillet 1969

TEXTE INTÉGRAL

La S.A. Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (Océan Indien), Succursale de Djibouti, est autorisée à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, quartier de la Plaine, et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 922 au nom de M. Basile Moskos.